

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

## SEANCE DU MARDI 15 MAI 2018

L'an deux mille dix-huit, le quinze mai à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLOU, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la Présidence de Madame Marie SEYEUX, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs SEYEUX Marie - RETIF Jean-Philippe – BOIREAU Christophe - RICHT Marie-Christine - NOUVELLET Elisabeth - POIRIER Jean-Marc - RAIMBAULT Fabrice -DE BRITO Maria-Rosa - PLANCHENAU Florence - HERVE Véronique - LAMBERT Philippe - GUION José - SAINT-JEAN Stéphanie.

EXCUSES : MM. MM. LEBEAUPIN Christophe - DANGUY Dominique.

ABSENT : /

SECRETAIRE de SEANCE : M. BOIREAU Christophe.

Procès-verbal de la dernière réunion adopté à l'unanimité.

➤ Information sur les décisions prises par le Maire en vertu de la délégation accordée par délibération du conseil municipal en date du 8 avril 2014 :

↳ signature renouvellement convention avec le Laboratoire INOVALYS pour une durée de 3 ans pour l'exécution des analyses microbiologiques du restaurant scolaire (coût 95,70 € annuel)

↳ signature devis SARL BAUNE pour réfection de la gouttière du préau de l'ancienne école pour un montant de 3431.16 € HT

### ❶ TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE

Le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs pour la prochaine rentrée : 3,50 € par élève régulier, 3,75 € irrégulier et 5,10 € par adulte.

### ❷ TRAVAUX SALLE DES FETES

Après étude des différents devis, l'entreprise Soriano de Neuillé a été retenue pour la réfection du parquet pour un montant de 4086 € TTC. Le Conseil, à l'unanimité, donne son accord pour réaliser les travaux.

D'autre part, il a été décidé d'investir dans l'acquisition de nouvelles tables (40 tables avec 4 chariots à la Salle des Fêtes afin de remplacer le matériel actuel vieillissant. Les anciennes tables pourront être mises à la disposition des associations qui en auront besoin. Elles pourraient être récupérées ponctuellement pour des grandes manifestations sur la Commune (unanimité).

### ❸ TRAVAUX BARDAGE GARDERIE PERISCOLAIRE

Un bardage en bois va être posé sur les murs de la garderie (sauf ceux en tuffeau). Après étude des différents devis, l'entreprise HUMEAU de Longué a été retenue pour un montant de 6100 € TTC. Le Conseil, à l'unanimité, donne son accord pour réaliser les travaux.

### ❹ TELETRANSMISSION DES ACTES AU CONTROLE DE LEGALITE

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018, tous les marchés publics supérieurs à 25000 € HT devront être transmis au contrôle de légalité via la télétransmission. La convention passée en 2015 avec la Préfecture doit donc être mise à jour.

Le Conseil autorise Mme le Maire à signer la nouvelle convention de télétransmission.

### ❺ RESTAURANT SCOLAIRE

Christophe BOIREAU a établi une note de service pour la mise en œuvre d'un nouveau règlement pour la cantine. Il a été validé par les employés communaux et à l'unanimité par le Conseil Municipal.

### **⑥ ECOLE**

Christophe BOIREAU présente au Conseil la convention qui va être signée entre la Mairie, le personnel communal et les enseignantes concernant l'organisation de l'école les jours de grèves et les jours de neige (adopté à l'unanimité).

L'inauguration du nom de l'école aura lieu le vendredi 29 juin à 19h00.

### **⑦ ACQUISITION DE MATERIELS**

Un nouveau lot de 10 tables et 20 bancs pour les manifestations extérieures va être acheté.

En ce qui concerne le Chemin piétonnier, des chicanes vont être installées afin d'éviter le passage des engins motorisés.

### **⑧ ECLAIRAGE ABRI BUS**

La Communauté d'Agglo Saumur Val de Loire propose un groupement de commandes de candélabre solaire pour les abris bus. Le Conseil Municipal va y réfléchir.

### **⑨ PLUI**

La procédure d'élaboration du PLUI au niveau communautaire est lancée. Jean-Philippe RETIF explique au Conseil Municipal les répercussions que pourraient avoir le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) sur la Commune de Blou.

### **10 QUESTIONS DIVERSES**

⇒ Remerciements : FNATH remercie la municipalité pour la subvention.

⇒ La Renaissance : il faudrait enlever les horaires d'ouverture sur la porte. D'autre part, sans aucune nouvelle malgré les différents courriers déjà adressés, un nouveau courrier va être envoyé à M.BRAULT relatif à son bâtiment mobile.

⇒ Terrain de Foot : voir pour sursemer dès la saison finie (à partir du 26 mai). Le repas du foot aura lieu le 7 juillet.

⇒ Comité des Fêtes : organisation d'un après-midi randonnée-jeu le 19 mai.

⇒ Fête au village : les carnets pour la vente des repas du samedi 25 août ont été distribués aux conseillers municipaux.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL MARDI 12 JUIN 2018**